

EASYGEL® PROTECT



LA SOLUTION SÉCURITÉ POUR TOUS LES MATÉRIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE

L'amiante constitue un problème majeur de santé en milieu professionnel. **Matériau hautement toxique** et massivement utilisé jusqu'à son interdiction, il demeure aujourd'hui présent **dans la plupart des bâtiments construits avant 1997**.

Afin de permettre aux professionnels de **travailler en se protégeant** des fibres d'amiante tout en respectant la réglementation, **BCL invent® a conçu EasyGel Protect®**, une solution innovante brevetée simplifiant les processus d'intervention sur support contenant de l'amiante.



LA PROBLÉMATIQUE DE L'AMIANTE EN FRANCE

1^{re}

L'amiante est la 1^{re} cause de cancer d'origine professionnelle.

50%

50% des bâtiments et équipements comportent encore de l'amiante aujourd'hui.

80 Kg

La quantité d'amiante encore présente dans les bâtiments en France équivaut à 80 Kg/habitat.

3 000

L'amiante est entrée dans la composition de plus de 3 000 produits identifiés.



Les maladies liées à l'amiante touchent principalement les métiers du BTP



Par l'apport au foyer de vêtements contenant des particules d'amiante, l'opérateur expose sa famille à des risques d'inhalation



Certaines maladies peuvent se déclarer après de très faibles expositions



Les effets sur la santé surviennent souvent plusieurs années, voire dizaines d'années, après le début de l'exposition



L'employeur encourt de lourdes sanctions pénales s'il ne répond pas aux exigences fixées par le code du travail

**Fin
XIX^e**

Utilisation de l'amiante pour ses qualités d'isolant

1975

Pic d'importation en France (180 000 tonnes)

1997

Interdiction de l'utilisation d'amiante en France

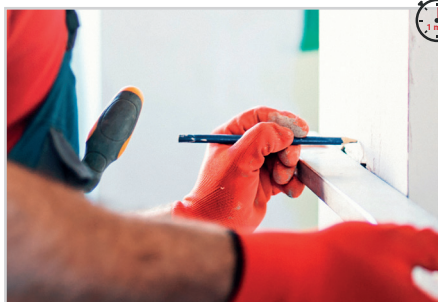
1997

La VLEP* est fixée à 100 fibres par litre

2015

La VLEP est abaissée à 10 fibres par litre

La mesure d'empoussièrement amiante garantit la **sécurité de la population** vis-à-vis de l'exposition à ce **matériau cancérigène**. Ce contrôle permet de s'assurer du respect du **seuil défini par le Code de la santé publique**.



1 - MISE EN PLACE

Nettoyer la surface avec une lingette
et tracer le repère de perçement.
Retirer l'adhésif et coller l'EGP.



2 - PERÇAGE

Percer à travers le collecteur à vitesse réduite
et appuyer sur le collecteur pour injecter
du gel dans le perçement.



3 - ÉVACUATION

Décoller l'EGP, conditionner les déchets dans
un sac dédié, et les évacuer vers une filière
autorisée.

LES + PRODUIT

- 1 Un empoussièrément le plus faible possible qui évite le confinement
- 2 Gel non nocif et transparent pour un travail sans gêne visuelle
- 3 Respect des différentes réglementations à un coût modéré
- 4 Un chantier propre et respectueux de l'environnement

LES + UTILISATEUR

- 1 Évite à l'opérateur la manutention, la décontamination et la maintenance d'un aspirateur THE
- 2 Une mise en œuvre simple et reproductible
- 3 Un équipement de protection collective qui protège l'opérateur et son environnement
- 4 Un travail exécuté plus rapidement



NOS RÉFÉRENCES



CACHET

DÉCOUVREZ NOS AUTRES PRODUITS DE LA GAMME EASYGEL PROTECT®



EGP
carottage



EGP
découpe



EGP
application



EGP
diagnostic

En savoir plus :